



ALEXANDRE JAFFEUX  
AVOCAT



# AVOCAT EN DROIT DES ENTREPRISES

## Droit du travail – Droit des contrats

### CABINETS :

17, rue de la Liberté - 21140 SEMUR-EN-AUXOIS  
4, rue du Rompot - 21121 FONTAINE-LES-DIJON

Avocat situé à SEMUR-EN-AUXOIS et à FONTAINE-LES-DIJON, mon activité est majoritairement dédiée au droit du travail.

Je propose un accompagnement des entreprises et de ses dirigeants sur les questions liées au droit du travail et à la protection sociale. Je garantis une gestion proactive des problématiques juridiques qui sont quotidiennement rencontrées par les dirigeants d'entreprises et les services RH.

En bénéficiant de l'assistance régulière d'un avocat, l'entreprise renforce en amont la conformité de ses pratiques et minimise les risques, contribuant ainsi à la stabilité et à la pérennité de son activité.

Cet accompagnement peut notamment se traduire par :

- la rédaction de vos actes juridiques (règlement intérieur, accord d'entreprise...);
- la rédaction de vos contrats de travail ;
- la gestion des procédures (licenciement, rupture conventionnelle...).

En cas de litige, je peux assurer la défense et la représentation de l'entreprise devant les conseils de prud'hommes. Mon engagement est de fournir une défense solide et stratégique que ce soit pour des différends individuels ou collectifs.

J'interviens également en droit du sport, au service des clubs et des sportifs.

### Coordonnées :

[www.jaffeux-avocat.com](http://www.jaffeux-avocat.com)

Tél. : 06 08 10 72 74

e-mail : [contact@jaffeux-avocat.com](mailto:contact@jaffeux-avocat.com)

*En partenariat avec Maître Thomas TISSANDIER, avocat en droit des sociétés à SEMUR-EN-AUXOIS.*

*Co-fondateur de la SARL ARGONAUTES FORMATIONS, organisme de formation dédié à la formation juridique des entrepreneurs et des chefs d'entreprises.*